



Fonds de revenu Colabor

**États financiers consolidés intermédiaires
au 16 juin 2006
2ième trimestre de 2006
(non vérifiés)**

États financiers	
Résultats consolidés	2
Déficit consolidé	2
Flux de trésorerie consolidés	3
Bilans consolidés	4
Notes complémentaires	5 - 6

Fonds de revenu Colabor

Résultats consolidés

(non vérifiés et en milliers de dollars, sauf le bénéfice par part)

	2006-06-16 (84 jours)	2006-06-16 (167 jours)
	\$	\$
Ventes	101 542	177 240
Remises	3 011	5 246
Ventes nettes	<u>98 531</u>	<u>171 994</u>
Coût des marchandises vendues	99 546	173 440
Remises des fournisseurs	7 373	12 332
	<u>92 173</u>	<u>161 108</u>
Bénéfice brut	6 358	10 886
Frais de vente, de distribution et d'administration	<u>3 035</u>	<u>5 839</u>
Bénéfice avant frais financiers et amortissements	<u>3 323</u>	<u>5 047</u>
Frais financiers	166	315
Amortissement des immobilisations	213	421
Amortissement des actifs incorporels	744	1 488
	<u>1 123</u>	<u>2 224</u>
Bénéfice avant participation des porteurs de parts sans contrôle	2 200	2 823
Participation des porteurs de parts sans contrôle	<u>1 035</u>	<u>1 331</u>
Bénéfice net	<u>1 165</u>	<u>1 492</u>
Bénéfice de base et dilué par part (note 7)	<u>0,20</u>	<u>0,26</u>

Déficit consolidé

(non vérifié et en milliers de dollars)

	2006-06-16 (167 jours)
	\$
Bénéfices non répartis au début	279
Bénéfice net	<u>1 492</u>
Distributions déclarées	<u>1 771</u>
Déficit à la fin	<u>(695)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Fonds de revenu Colabor

Flux de trésorerie consolidés

(non vérifiés et en milliers de dollars)

	2006-06-16 (84 jours) \$	2006-06-16 (167 jours) \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net	1 165	1 492
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations	213	421
Amortissement des actifs incorporels	744	1 488
Coût de rémunération lié au régime d'intéressement à long terme (note 6)	47	47
Participation des porteurs de parts sans contrôle	1 035	1 331
Variations d'éléments du fonds de roulement et des revenus reportés	(2 561)	1 193
Achat de parts détenues par le Fonds au titre du régime d'intéressement à long terme (note 6)	(147)	(147)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>496</u>	<u>5 825</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Immobilisations et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(198)</u>	<u>(214)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts bancaires	2 118	118
Distributions versées aux porteurs de parts	(1 480)	(2 959)
Distributions versées aux porteurs de parts de Colabor SC échangeables	(1 304)	(2 607)
Remboursement de billets à payer	(85)	(108)
Remboursement de la dette à long terme	(117)	(234)
Remboursement des dépôts de garantie	<u>(468)</u>	<u>(468)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(868)</u>	<u>(6 258)</u>
Variation nette de l'encaisse	<u>(570)</u>	<u>(647)</u>
Chèques en circulation au début	<u>(329)</u>	<u>(252)</u>
Chèques en circulation à la fin	<u>(899)</u>	<u>(899)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Fonds de revenu Colabor

Bilans consolidés

(en milliers de dollars)

	2006-06-16 (non vérifié)	2005-12-31
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Débiteurs	29 990	21 916
Stock	26 720	22 504
Frais payés d'avance	678	183
	<u>57 388</u>	<u>44 603</u>
Immobilisations	3 842	4 049
Actifs incorporels	68 560	70 048
Écart d'acquisition	13 459	13 459
	<u>143 249</u>	<u>132 159</u>
PASSIF		
Passif à court terme		
Chèques en circulation	899	252
Emprunts bancaires	8 118	8 000
Comptes fournisseurs et charges à payer	30 704	21 362
Distributions à verser aux porteurs de parts		493
Distributions à verser aux porteurs de parts de Colabor SC échangeables		434
Remises à payer	10 305	6 316
Revenus reportés	910	263
Billet à payer, sans intérêt	6 087	6 195
Versements sur la dette à long terme	468	468
	<u>57 491</u>	<u>43 783</u>
Dette à long terme	1 911	2 145
Dépôts de garantie		468
Participation des porteurs de parts sans contrôle	30 357	31 199
	<u>89 759</u>	<u>77 595</u>
AVOIR DES PORTEURS DE PARTS		
Compte de capital des porteurs de parts	54 285	54 285
Surplus d'apport (note 6)	47	
Parts détenues au titre du régime d'intéressement à long terme (note 6)	(147)	
Bénéfices non répartis (Déficit)	(695)	279
	<u>53 490</u>	<u>54 564</u>
	<u>143 249</u>	<u>132 159</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Fonds de revenu Colabor

Notes complémentaires

16 juin 2006

(non vérifiées, les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf le bénéfice par part)

1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Fonds de revenu Colabor (le « Fonds ») est une fiducie à but restreint, à capital variable et non constituée en société, constituée sous le régime des lois de la province de Québec le 19 mai 2005. Le Fonds a indirectement acquis et détient une participation de 53,2 %, dans Colabor, société en commandite (« Colabor SC »). Colabor SC fait la distribution et la commercialisation de produits alimentaires, de produits liés à l'alimentation et de produits non alimentaires. La participation restante de 46,8 % dans Colabor SC est détenue par Investissements Colabor Inc. (le « Vendeur »), société exerçant une influence notable, sous forme de parts de Colabor SC échangeables.

2 - MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada applicables aux états financiers intermédiaires et ne comprennent pas toute l'information exigée pour des états financiers complets. Ils sont dressés conformément aux conventions comptables décrites dans les états financiers vérifiés du Fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005. Les états financiers intermédiaires et les notes complémentaires doivent être lus en tenant compte des états financiers vérifiés du Fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005.

3 - CARACTÈRE SAISONNIER DES ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE INTERMÉDIAIRE

Les activités de Colabor sont assujetties aux fluctuations saisonnières normales de l'industrie en raison des conditions atmosphériques et des périodes de vacances. En général, les ventes sont plus faibles au début de l'année à cause de la réduction des dépenses des consommateurs suivant la période des Fêtes; par la suite, elles s'accroissent progressivement jusqu'au printemps et aux mois d'été, car les ventes de produits consommés hors du domicile progressent et atteignent leur sommet au cours des quatre derniers mois avant la fin de l'année et suivant l'Exposition commerciale annuelle de Colabor tenue en septembre.

Les coûts variables sont gérés pour atténuer l'incidence du caractère saisonnier des activités. Toutefois, une portion importante des coûts de Colabor, y compris le loyer et les coûts de l'énergie liés au fonctionnement de son centre de distribution, sont fixes et ne peuvent être ajustés en raison du caractère saisonnier des activités.

4 - OPÉRATIONS EFFECTUÉES AVEC LE VENDEUR

	2006-06-16 (84 jours)	2006-06-16 (167 jours)
Résultats	\$	\$
Remises (1)	2 867	4 993
Frais de vente, de distribution et d'administration		
Loyer (1)	468	936
Services informatiques (1)	132	247
	<u>2006-06-16</u>	<u>2005-12-31</u>
Bilan	\$	\$
Remises à payer	10 146	6 128
Billet à payer	6 087	6 195

(1) Ces opérations, conclues dans le cours normal des affaires, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

Fonds de revenu Colabor

Notes complémentaires

16 juin 2006

(non vérifiées, les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf le bénéfice par part)

5 - REMISES DES FOURNISSEURS

Dans le cadre du CPN-144 intitulé *Comptabilisation par un client (y compris un revendeur) de certaines contreparties reçues d'un fournisseur*, le Fonds doit divulguer le montant constaté pour lequel toutes les conditions donnant droit aux remises des fournisseurs n'ont pas encore été remplies. Pour la période de 167 jours terminée le 16 juin 2006, le Fonds a constaté un montant de 3 172 872 \$ qui a été estimé en fonction de l'atteinte de certaines conditions nécessaires à l'obtention des remises (1 786 820 \$ pour la période de 84 jours terminée le 16 juin 2006).

6 - RÉGIME D'INTÉRESSEMENT À LONG TERME

Aux termes du régime d'intéressement à long terme (le « régime ») du Fonds, établi le 28 juin 2005, des parts peuvent être octroyées à certains employés du Fonds en fonction du rendement financier du Fonds par rapport à certains seuils d'encaisse distribuable par part. Le Fonds, ou un fiduciaire nommé pour l'administration du régime, acquerra des parts sur le marché et les détiendra jusqu'à ce que chaque participant en acquiert la propriété. En général, ces parts deviendront acquises de façon égale à raison d'un tiers à chacun des trois premiers anniversaires de l'octroi. Les participants au régime auront le droit de recevoir des distributions sur toutes les parts détenues pour leur compte avant la date d'acquisition applicable. Les parts non acquises détenues par le fiduciaire pour le compte d'un participant au régime seront annulées si le participant démissionne pour quelque autre motif que sa retraite ou est congédié pour un motif valable avant la date d'acquisition applicable. Dans ces cas, les parts feront l'objet d'une vente dont le produit sera remis au Fonds. Les distributions effectuées sur ces parts seront également remises au Fonds.

Le 21 février 2006, le Fonds a octroyé un montant de 447 565 \$ en vertu du régime. Au 16 juin 2006, 11 700 parts ont été acquises sur le marché pour un total de 147 045 \$. Pour la période de 167 jours terminée le 16 juin 2006, le coût de rémunération passé en charges a été de 46 595 \$.

7 - BÉNÉFICE PAR PART

Le tableau ci-dessous présente le bénéfice de base et dilué par part :

	2006-06-16 (84 jours)		
	Bénéfice	Moyenne pondérée de parts	Bénéfice par part
	\$		\$
Bénéfice de base et dilué par part	1 165	5 764 275	0,20
	2006-06-16 (167 jours)		
	Bénéfice	Moyenne pondérée de parts	Bénéfice par part
	\$		\$
Bénéfice de base et dilué par part	1 492	5 769 605	0,26

Les parts hypothétiquement émises à la suite de l'échange des parts de Colabor SC échangeables n'ont pas été incluses dans le calcul du bénéfice dilué par part parce que l'incidence a un effet antidilutif. Également, les parts détenues au titre du régime d'intéressement à long terme n'ont pas été incluses dans le calcul du bénéfice dilué par part parce que l'incidence du coût de rémunération non constaté futur des parts relatives à ce régime n'a pas d'effet dilutif.